

3) une rente annuelle de 50 000 francs au profit de la ville de Luxembourg, à utiliser pour l'abaissement des taxes d'octroi ;

4) une subvention annuelle au nouvel hospice municipal ;

5) enfin l'Omnium s'engageait à construire à ses frais, dans une des contrées les plus saines du pays, un hôpital moderne avec hospice.

On se figure que dans le public les opinions étaient partagées.

A la séance de la Chambre du 4. 5. 1905, à la suite d'une interpellation de M. Ph. BECH et d'une intervention de M. Léon RISCHARD, le porte-parole de l'Omnium auprès du Conseil communal, Paul Eyschen se prononça catégoriquement contre le projet.

La question de l'Omnium présentait, d'après lui, un réel danger au point de vue international ; il a « l'intime conviction qu'aucun ministre d'Etat n'osera jamais demander au Souverain de signer un décret autorisant les jeux dans le Luxembourg, parce que, selon Eyschen, ce Souverain lui répondrait peut-être : Est-ce que vous croyez que quand je serai à l'étranger je devrai rougir d'être le chef d'Etat des Luxembourgeois ! » (32)

A cela l'honorable M. Rischard répondit en citant le nom du prince de Monaco, tandis que « l'Omnium » invoqua l'époque d'avant 1866 en Nassau où le résultat des jeux aurait eu sa part dans l'essor de ce pays. (33)

En présence des accroissements constants des dépôts de la Caisse d'épargne, et afin de réserver à l'économie nationale des fonds que l'on avait été forcé de placer à l'étranger, Paul Eyschen soutenait Mathias MONGENAST (qui dirigeait le département des Finances depuis 1882) pour faire voter la loi du 27. 3. 1900 portant création du *Crédit foncier*, celle du même jour concernant la création des caisses publiques de *Crédit agricole et professionnel* (modifiée par la loi du 7. 2. 1905), enfin la loi du 29. 5. 1906 sur les Habitations à bon marché, modifiée le 14. 12. 1914. Aujourd'hui il y a unanimité pour se réjouir des services immenses que ces établissements ont rendus au pays ; mais c'était faire preuve de courage de les tenir sur les fonts baptismaux à un moment où le pénible souvenir des tentatives faites antérieurement pour organiser le crédit immobilier était encore cuisant. (35)

Après la construction du pont Adolphe*), il importait au gouvernement, non seulement de créer une artère mettant en valeur ses terrains du plateau Bourbon mais également de faire construire « sur le promontoire que l'on voit de tous les côtés » des édifices monumentaux. Pour tranquilliser les députés, Eyschen, à la séance de la Chambre du

*) Lors du vote des crédits nécessaires, le gouvernement s'était assuré les voix des députés des cantons ruraux sous prétexte que seul ce pont pourrait permettre la construction du chemin de fer à voie étroite Luxembourg-Echternach ! C'est d'ailleurs à l'occasion de l'inauguration du « Charly », le 19. 4. 1904. que Paul Eyschen réussit ce tour de force oratoire de faire un discours — bref mais différent — à chacune des stations où s'arrêtait le train ministériel.